

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
7 – 2022 / N° 12**

Envoyé en préfecture le 27/10/2022
Reçu en préfecture le 27/10/2022
Publié le 27/10/2022
N° 26-212603054-20221004-7_2022_12-DE

SEANCE du 04 OCTOBRE 2022

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 26.09.2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, MANENT Corinne, REBOUL Gregory.

Absents excusés : VIAL Anne- Claire donne procuration à ANDEOL Hervé
MINDER Pascale

Objet : Acquisition de matériel pour la cantine scolaire

Le bureau propose l'acquisition de matériel pour la cantine scolaire :

- Une plaque à induction à la société ECOTEL pour 1 303.40 € HT
- Un congélateur coffre à la société MDA pour 233.32 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **Accepte** l'acquisition d'une plaque à induction à la société ECOTEL pour 1 303.40 € HT
- **Accepte** l'acquisition d'un congélateur coffre à la société MDA pour 233.32 € HT
- **Dit** que ces dépenses sont prévues au BP 2188.

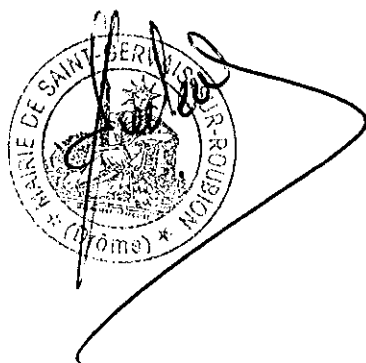
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roublon, le 27/10/2022

Le Maire

Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 27/10/2022
Et de la réception en Préfecture le 27/10/2022

